

TARIFS EXAMEN

Examens de base Partie 66 en vue de l'obtention d'une licence de maintenance d'aéronefs (B1.1 ; B1.2 ; B2 ou B3)

N° du module	Intitulé du module	Tarif (en €) : examen + livrets de cours en PDF
1 B3	Mathématiques	56 €
2 B3	Physique	56 €
3 B3	Electricité	48 €
4 B3	Electronique	16 €
5 B1 B2 B3	Techniques numériques / systèmes d'instrumentation électronique	B1.1 , B1.2 : 80 €
		B2 : 144 €
		B3 : 32 €
6 B3	Matériaux et matériels	120 €
7 B1, B2, B3	Procédures d'entretien	B1, B3 : 160 €
		B2 : 120 €
8 B3	Aérodynamique de base	40 €
9 B3	Facteurs humains	32€
10	Législation aéronautique	80 €
11	Aérodynamique des avions à turbine, piston, structures et systèmes	B1.1 : 280 €
		B1.2 : 200 €
		B3 : 120 €
13	Aérodynamique des aéronefs, structures et systèmes	360 €
14	Propulsion	48 €
15	Turbine	184 €
16	Moteur à pistons	144 €
17	Hélice	64 €

Informations complémentaires :

Les examens sont passés au Lycée POLYVALENT Alexandre Denis – Rue des deux parcs - 91590 CERNY, Organisme de formation agréé Partie 147 sous le numéro d'agrément FR.147.0027. Ces examens sont organisés sous couvert du GRETA DE L'ESSONNE.

- A noter que : le nombre maximum de tentatives consécutives pour chaque module est limité à 3. Une série de 3 tentatives supplémentaires est autorisée après une période d'attente d'un an entre les deux séries.
- Contacter la responsable qualité au 01.64.57.60.22 ou à l'adresse suivante : RQ.PART147.0910630r@ac-versailles.fr.

- Après avoir pris contact avec la responsable qualité, vous devrez procéder à l'inscription selon la modalité suivante :

1- Dossier à constituer et envoyer par voie postale, à l'adresse :

**Responsable Qualité – Lycée Alexandre Denis –
Rue des deux Parcs, 91590, Cerny,**

- Une photocopie de la carte d'identité recto – verso, en cours de validité ou passeport,
- Un chèque du prix du module, à l'ordre de l'agent comptable du lycée **Robert Doisneau**,
- L'adresse du participant, pour envoi du certificat de reconnaissance le cas échéant,
- Un écrit signé **sur l'honneur précisant le nombre et les dates de tentatives** faites au cours de l'année écoulée pour les modules choisis ainsi que le(s) nom(s) de l'organisme où ces tentatives ont eu lieu, cet écrit devra aussi préciser que le participant ne fait l'objet d'aucune sanction de la part de l'EASA,
- Un C.V récapitulant la ou les formations suivies et liées à l'aéronautique avec leur date d'obtention, ainsi que la ou les expériences professionnelles réalisées en aéronautique avec leur durée.

A noter :

Aucune session d'examen ne sera organisée avant réception du dossier.

Dans l'attente de vos nouvelles.

Mme BATACHE Sara,
Responsable Qualité,
Lycée Alexandre Denis, organisme de formation PART 147